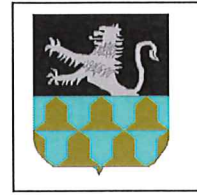


Département du Loiret
Arrondissement de Pithiviers
Canton de Malesherbes
Commune de
ONDREVILLE-sur-ESSONNE
45390

Téléphone
02 38 39 10 66

Secrétariat :
Mardi, vendredi de 17h à 18h30

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 février 2024

COMPTE – RENDU SOMMAIRE.

Affiché en exécution de l'article L 127-17 du Code des Communes.

Réunion sous la présidence de Monsieur MANGEANT Jean-Claude, Maire

Tous les membres sont présents, hormis M. DERACHE Jacques et Mme KAUFFMANN Christine (absents excusés)

Mme Liliane VIRON a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal :

- Approuve le compte rendu du 21 décembre 2023
- Autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement
- Décide du montant des subventions versées aux associations
- Approuve la modification des statuts du SIERP
- Donne son avis sur le projet d'un parc éolien à Ichy
- Se prononce favorablement au retrait de la CCPG de la commune de Bordeaux en Gatinais
- Approuve le transfert des compétences eau potable et assainissement collectif à la CCPG
- Approuve l'ensemble des modifications apportées au projet de PLUI du Beaunois
- Approuve le rapport d'orientation budgétaire de la CCPG
- Prend connaissance de l'état d'avancement du projet sur la vidéoprotection
- Prend connaissance de la pré-étude du CAUE concernant l'aménagement paysager de la place de la Fontaine, et des plantations sur le territoire de la commune
- Prend connaissance de la demande de l'aide sociale au département, pour la prise en charge des frais d'hébergement de M. DELPRAT Antoine
- Valide l'annulation de la DM n°1-2023 du budget primitif
- Valide l'annulation de la délibération 29-2023, instaurant la prime de pouvoir d'achat
- Prend connaissance des dossiers d'urbanisme pour lesquels un droit de préemption urbain s'applique

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

Certifié affiché, le 06/03/2024

Le Maire,

J-Claude MANGEANT

